


14
mai 2019

▲ Niv. 1

 Aucune
réponse
Turquie

n° 19/2017

Création de l'alerte : 24 févr. 2017

Deniz Yücel, correspondant de "Die Welt" en Turquie, détenu

SOURCE DE LA MENACE ▶ **Etatique**CATÉGORIE ⓘ ▶ **Détention et emprisonnement de journalistes**

AUCUNE RÉPONSE

AUTEUR : FEJ/FIJ, Article 19, AEJ, CPJ, Index, IPI, RSF

Le correspondant du quotidien allemand 'Die Welt' Deniz Yücel a été arrêté à Istanbul le 14 février 2017. M. Yücel, qui possède la double nationalité allemande et turque, est accusé par les autorités turques d'appartenance à une organisation terroriste, de propagande et d'utilisation abusive d'informations, des charges réfutées par le défendeur ainsi que par les organisations de médias. Le journaliste avait fait un reportage - comme six autres journalistes travaillant pour des médias nationaux détenus fin décembre 2016 – sur les courriels que le collectif de pirates informatiques RedHack s'était procurés sur le compte de courrier électronique privé du ministre turc de l'Énergie, Berat Albayrak, gendre du Président Erdoğan. Les courriels saisis auraient révélé l'existence d'un contrôle sur les médias et l'utilisation de faux comptes Twitter pour influencer l'opinion en faveur de l'AKP, parti au pouvoir.

MISES À JOUR

14 mai 2019 : Le 10 mai 2019, Deniz Yücel a présenté sa défense devant un tribunal de Berlin-Tiergarten. Le journaliste a affirmé avoir subi des violences psychologiques et physiques en prison. Cette déclaration sera transmise à la 32ème Haute Cour Pénale d'Istanbul.

10 mai 2019 : Le 8 mai 2019, une cour d'appel turque a annulé la décision du 17ème tribunal pénal d'Istanbul, rejetant la demande d'indemnisation déposée par Deniz Yücel au motif que son emprisonnement d'un an en Turquie était illégal. Son dossier d'indemnisation sera à nouveau examiné.

15 avr. 2019 : Lors de l'audience du 11 avril, le tribunal a ajourné l'audience suivante au 16 juillet, permettant ainsi à la défense de Deniz Yücel d'être entendue par un tribunal rogatoire de Berlin le 10 mai 2019.

26 sept. 2018 : Le 25 septembre 2018, le 17^{ème} tribunal pénal d'Istanbul a rejeté la demande d'indemnisation de Deniz Yücel pour son année d'emprisonnement en Turquie.

16 févr. 2018 : Le 16 février 2018, un tribunal pénal d'Istanbul a ordonné la libération de Deniz Yücel dans l'attente de son procès. Le même jour, les procureurs ont présenté un acte d'accusation dans lequel ils requièrent jusqu'à 18 années de prison à l'encontre du journaliste. Deux chefs d'accusation sont invoqués : "diffusion de propagande terroriste" et "incitation à la haine".

30 mars 2017 : Le 30 mars 2017, suite au rejet de l'appel, les avocats de Yücel ont introduit un recours devant la Cour constitutionnelle.

➔ **Article publié sur le site de Birgün**

28 févr. 2017 : Le 27 février 2017, Deniz Yücel a été arrêté après qu'un tribunal d'Istanbul ait ordonné son arrestation dans l'attente de son procès. Les avocats de Yücel ont fait appel de la décision de placement en détention.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES



- ➔ **Déclaration de IPI: "IPI condemns continued prosecution of Turkish-German journalist Deniz Yücel"**
- ➔ **Communiqué du Deutsche Journalistinnen- und Journalisten-Union (dju in.verdi) : "Deniz Yücel sofort frei lassen"**
- ➔ **Communiqué du Deutscher Journalisten-verband (DJV) : " Solidarität mit Deniz Yücel"**
- ➔ **Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom : "Turkey: Police detain correspondent for German outlet Die Welt"**
- ➔ **Communiqué de la FEJ: "German daily "Die Welt" correspondent in Turkey still in custody "**

SUITES DONNÉES



OSCE 16 févr. 2018 | Le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias salue la libération de Deniz Yücel, ajoutant que les charges retenues à son encontre devraient être abandonnées.

➔ **Déclaration de Harlem Désir**

19 oct. 2017 |

Le 10 octobre 2017, le Commissaire aux droits de l'homme est intervenu



devant la Cour européenne des droits de l'homme dans des affaires concernant la détention de journalistes et la liberté d'expression en Turquie.

➔ **Tierce intervention du Commissaire aux droits de l'homme au titre de l'article 36, paragraphe 3 de la Convention européenne des droits de l'homme**

OSCE 02 mars 2017 | La Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias appelle la Turquie à décriminaliser le travail journalistique après l'arrestation d'un journaliste de die Weltt.

➔ **Communiqué de Dunja Mijatović**